DEPARTEMENT DE L'ESSONNE - 91 -

Commune de BREUILLET

PLAN DE DIVISION

ECHELLE: 1/250

Note:
Plan dressé d'après mesurage suivant limites de possession apparentes, sous réserve de bornage contradictoire avec les riverains et des alignements de voirie. Les cotes et superficies sont indicatives et les limites de propriété ne sont pas garanties juridiquement.

Les parties feront leur affaire de toutes les servitudes par destination du père de famille non repérées (canalisations enterrées, etc).

Planimétrie rattachée au système RGF93 CC49
Altimétrie rattachée au système NGF IGN69

- Application fiscale issue du plan cadastral Limite non garantie
- Limite foncière existante
- Nouvelle limite divisoire
- Limite apparente non garantie

AT n°174

SERVITUDE DE PASSAGE au profit du lot B

SERVITUDE DE VUE AUX PROFITS DES LOTS 2 et B

Borne OGE blanche

Lot B
440m²

Lot n°2
650 m²

Lot A
650 m²

Lot n°1
657 m²

Faisabilité d'implantation (non contractuelle)

Faisabilité d'implantation (non contractuelle)

AT n°169

AT n°168

8152775 8152825 8152850 8152900
1639525 1639550 1639575 1639600

Cabinet BLONDEAU
SAS de Géomètres-Experts
1, rue de la Gaudrée - BP n°30001
91415 DOURDAN CEDEX
Email: contact91@blondeau-geometre.fr
Tél: 01 64 59 77 45 - Fax: 01 64 59 59 03

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

REPRODUCTION RESERVEE

N° dossier OBL D19225 -SC		Nom du dessin D19225_division.dwg	
N°	Date	Dessiné	Vérifié
1	../10/2019	SC	HHM
2			
3			
4			
5			